

# **Compte rendu du conseil municipal du 30 septembre**

L'an deux mille seize, le trente septembre à 19h05 le Conseil Municipal de Vaucelles et Beffecourt légalement convoqué le 22 septembre 2016 s'est réuni en nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Mathieu FRAISE, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : **11**

Etaient présents : Mesdames DUVAL-DASSO Claire, GUILAIN Catherine, QUIEVREUX Sophie, Messieurs CATHERIN Sébastien, CHOLET Sébastien, DALONGEVILLE Hervé, DUMANT Christophe, FRAISE Mathieu, LEVIEL Guy

Absents excusés : Madame CALLAND Rosalie et Monsieur LEVIEL Nicolas

Le Conseil Municipal a désigné conformément aux dispositions de l'article L2121-15 du code général des collectivités territoriales Monsieur CHOLET Sébastien pour remplir les fonctions de secrétaire.

Le Conseil Municipal, après avoir approuvé à l'unanimité des voix POUR et signé le compte rendu du Conseil Municipal du 03 mars 2016, passe aux délibérations sous la présidence du Maire Mathieu FRAISE.

## **POINTS NECESSITANT UNE DELIBERATION**

**Délibération n°1** : Décisions modificatives

**Rapporteur** : Mathieu FRAISE

**Exposé** : Une proposition est faite pour modifier et ajuster les décisions prises sur les opérations d'amortissement.

Après en avoir délibéré, le conseil valide, à l'unanimité des voix les modifications à apporter.

**Délibération n° 2** : Amortissement des logiciels, frais étude assainissement, éradication des ballons fluo USEDA

**Rapporteur** : Mathieu FRAISE

**Exposé** : Un ajustement est demandé sur la durée des amortissements des logiciels (2ans), les frais d'étude d'assainissement (5 ans) et l'éradication des ballons fluorescents USEDA (5 ans)

Après en avoir délibéré, le conseil valide, à l'unanimité des voix la modification de la durée des amortissements.

**Délibération n° 3** : Remboursement des frais avancés par Monsieur Sébastien CHOLET

**Rapporteur** : Mathieu FRAISE

**Exposé** : Achat d'un grillage pour remplacement suite à accrochage du grillage de M. et Mme DELAVAUX par l'employé communal.

Soit un total de 55.00 € de frais avancés

Après en avoir délibéré, le conseil valide, à l'unanimité des voix pour le remboursement des frais avancés par Monsieur Sébastien CHOLET.

**Délibération n° 4** : Achat de matériels pour les illuminations de Noël

**Rapporteur** : Sébastien CHOLET

**Exposé** : Monsieur Sébastien CHOLET a exposé le projet d'achat suite à réception des devis s'élevant à une somme de 432 € ttc. Monsieur Sébastien CATRAIN a proposé la possibilité de récupération d'illuminations à titre gracieux.

Après en avoir délibéré, le conseil valide, à l'unanimité des voix, le devis proposé par Monsieur Sébastien CHOLET et la récupération des illuminations par Monsieur Sébastien CATRAIN.

**Délibération relative aux Fonds Départemental de Solidarité**

**Rapporteur** : Mathieu FRAISE

**Exposé** : Monsieur le Maire Mathieu FRAISE informe l'assemblée que le Conseil Départemental a retenu la demande de la commune au titre du Fonds Départemental de Solidarité pour la réalisation de travaux de voirie.

Ces travaux de voirie ne pourront être réalisés qu'après la fin des travaux du réseau incendie.

Après en avoir délibéré, le conseil valide, à l'unanimité des voix,

**POINTS NE NECESSITANT PAS DE DELIBERATION :**

Questions diverses

**N°1** : Information sur l'avancée du dossier réseau incendie

Monsieur le Maire Mathieu FRAISE reste en attente d'un retour suite à la transmission du dossier aux administrations.

## **N° 2 : Coupe de bois 2016-2017**

Monsieur Sébastien CHOLET invite l'ensemble de la commission à se réunir le samedi 8 octobre à 9h00 afin de délimiter les parcelles. Un courrier sera également distribué à tous les habitants pour leur proposer une coupe de bois aux mêmes conditions que les coupes de l'année précédente.

## **N°3 : Avancée des délibérations 2 et 3 du 03 mars 2016 sur l'abattage des arbres**

Monsieur le Maire Mathieu FRAISE fait un point avec Monsieur Christophe DUMANT sur l'abattage des 4 arbres menaçant la sécurité d'autrui sur la RD65 ainsi que sur l'abattage des arbres qui penchent et menacent de se coucher sur la propriété de Monsieur DAVID et de Monsieur PLET.

## **N°4 : Voisins vigilants**

Monsieur Sébastien CATHERIN fait un point sur la mise en place des panneaux « voisins vigilants ». Une proposition sera faite à chaque habitant afin d'être référent de notre commune.

## **N°5 : Bulletin d'information communal**

La commission prévoit de se réunir le 03 octobre 2016 et le 12 octobre 2016 pour continuer à travailler sur son projet et sortir un premier bulletin pour le 1<sup>er</sup> novembre 2016.

## **N°6 : Repas des aînés de fin d'année**

Monsieur le Maire Mathieu FRAISE demande à chaque conseiller de faire des propositions sur le lieu du repas de cette année afin de récupérer des devis et choisir la sortie proposée pour cette fin d'année.

## **N°7 : Réponse apportée à M. LANTHONY pour une demande de location d'une parcelle communale**

Monsieur le Maire Mathieu FRAISE informe et lit à l'ensemble de son Conseil le courrier qui a été adressé à M.LANTHONY d'après les éléments d'informations apportés et les remarques du précédent Conseil.

## **N° 8 : Permanence de la Mairie**

Monsieur le Maire Mathieu FRAISE informe ses conseillers de la suppression de sa permanence de la mairie du vendredi incompatible avec son système de garde incombant à son statut professionnel mais qu'il reste bien entendu à la disposition de chacun sur rendez vous.

Bien entendu le secrétariat reste ouvert le mardi de 14h00 à 18h00.

## **N°9 : Panneaux**

Monsieur Sébastien CATHERIN fait le point sur l'état des panneaux de l'ensemble du village dont 3 sont à remplacer. Une proposition sur l'achat de deux radars pédagogiques est également faite dont le budget serait d'environ 6000 € ttc.

Une demande de subvention sera donc démarchée par Monsieur le Maire afin de baisser le coût de revient de la commune.

## **N° 10 : Archivage**

Monsieur le Maire Mathieu FRAISE et Madame Sophie QUIEVREUX ont commencé l'archivage.

La partie syndicat scolaire a été rendue à Mons et la suite du rangement des archives communales est en cours.

## **N° 11 : Présentoir**

Monsieur le Maire Mathieu FRAISE informe les conseilleurs que M. MENNESSON A. allait se charger de réaliser un présentoir pour mettre en valeur la gerbe de fleurs disposée sur le mur de la mairie sous la stèle aux cérémonies.

## **N° 12 : Employé communal**

Un point est fait sur les travaux à venir de l'employé communal : clôture du puits et du chemin communal affaissé le long de la propriété de Madame Lucette FREMONT ainsi qu'un bilan sur le travail accompli et les axes d'amélioration à entrevoir.

**N° 13 :** RTA

Monsieur le Maire Mathieu FRAISE prend lecture d'un courrier de la RTA notifiant des branches à couper sur des parcelles communales afin de permettre l'accès des bus. Il est convenu que Mathieu FRAISE, Guy LEVIEL, Nicolas LEVIEL et Christophe DUMANT se chargent de ces coupes.

**N° 14 :** Site Internet

Monsieur le Marie Mathieu FRAISE informe le Conseil d'une rubrique intitulée « objet trouvé » créée sur le site Internet.

**N° 15 :** Téléthon

Monsieur le Maire Mathieu FRAISE informe le Conseil que le foyer rural reprend l'organisation du Téléthon en partenariat avec le Conseil Municipal.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, Monsieur le Maire Mathieu FRAISE, est rappelé pour lever la séance à 20h40.